

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Secrétariat :

Service administratif des écoles

Route du Bois 6 – Case postale 136

1024 Ecublens VD

Tél : 021 557 11 14

Fax : 021 557 11 17

e-mail : sylvette.menétrey@ecublens.ch

PROCES-VERBAL

de la séance du 23 mai 2018

19 h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Audiovisuelle

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2018
- 3) Informations de la Direction des écoles
- 4) Correspondance relative à la participation des élèves aux Conseils d'établissement
- 5) Informations groupes de travail
 - GT Conseillère Ecole-Famille
 - GT Jardin des parents
 - GT Local pic nic
 - GT Fêtes de fin d'année
- 6) Divers – Propositions individuelles

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	Mme Snezana	MARKOVIC	Conseillère communale
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Alexandra	MOSER-COLLAROS	Enseignante
	Mme Magali	JUNOD	Doyenne 5-6P
	Mme Fanny	KNOPFLI	Enseignante
	Mme Christine	GABRIEL	Parents
	Mme Catherine	SCHLEGEL REY	Parents
	M. Bänz	LEDIN	Parents
	Mme Stéphanie	BAILLARGUES	APE
<u>Excusés</u> :	Mme Arianda	ZEKA	Conseillère communale
	M. Pierre	KAELIN	TCE
	M. Steve	RENGGLI	Délégué jeunesse
	Mme Myriam	SHELLING BARRY	Conseillère communale
<u>Absents</u> :	M. François	PARISOD	Parents
	Mme Marie	THULER	CIESE
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini souhaite la bienvenue.

1. **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2018**

Le procès-verbal de la séance du 8 mars 2018 est accepté avec remerciements à son auteur.

3. **Informations de la Direction des écoles**

Mme Moser-Collaros annonce les projets d'établissement suivants :

- ***Grandir en paix***

Ce projet est destiné aux degrés 1P-2P-3P-4P qui a pour objectif de développer les compétences émotionnelles et psychosociales des élèves. Il sera également présenté au début de l'année scolaire prochaine aux degrés 5P-6P.

- ***Alimentation et pratique sportive***

Ce projet, mis en place par le groupe santé de l'établissement, sera pris en charge financièrement par Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (Unité PSPS). Il est cependant demandé le soutien d'une participation communale, validé par le Conseil d'établissement, notamment en ce qui concerne le coût du transport pour la visite de l'Alimentarium à Vevey pour les degrés 7P-8P. Des cours d'éducation physique spécifiques aux personnes en surpoids, seront dispensés par une enseignante formée à ce type d'activité physique, dont le coût sera pris par une période d'établissement. Ainsi ce projet sera soutenu par plusieurs entités. Il s'agira du programme suivant :

1P-4P : hygiéniste dentaire dans les classes

5P-6P : visite de la ferme des Uttins chez Mme Mireille Ducret

7P-8P : visite de l'Alimentarium (prise en charge communal du transport)

9 VS : Marche à travers le Jura. Les élèves seront munis de podomètres

10-11 VS : conférence de M. Lignon – cuisinier en collaboration avec l'Alimentarium. Prix à partager entre l'Unité PSPS et la Commune.

Mme Manzini demande à quelle hauteur s'élève le prix de la prise en charge par l'Unité PSPS. **Mme Moser-Collaros** indique que le financement prévu est de fr. 10.— par élève et par projet.

La participation communale sera portée au budget 2019. Le coût trop onéreux du matériel pédagogique pour le projet Grandir en paix ne permettra pas d'être appliqué chaque année.

M. Lugon ajoute que le projet l'alimentation concerne tous les degrés de 1P à 11VS. Ce sujet sera abordé en conférence des maîtres de la rentrée. **Mme Manzini** demande qu'elle sera la disponibilité des enseignants. **Mme Moser-Collaros** précise que l'implication viendra plutôt des enseignants de sciences, d'éducation physique et de cuisine, en appui au maîtres de classe. **M. Lugon** indique que l'implication des enseignants en fonction de l'approche envers les enseignants et selon leur sensibilité. **Mme Moser-Collaros** relève que le projet communal Open Sun-Day va également dans le sens et présente une bonne synergie avec celui-ci. **Mme Junod** ajoute 30 enseignants de l'établissement se sont inscrits à la Wake Up and run de Lausanne qui se déroulera le 15 juin prochain à 05h30 le matin. Ils s'entraînent déjà à cette course dont l'esprit est basé sur la pratique sportive et une alimentation saine.

M. Lugon apporte des informations sur la fin d'année scolaire :

- du 28 mai au 1^{er} juin ont lieu les voyages d'études
- le 8 juin auront les courses d'école des degrés 7 à 10VS, ainsi que le voyage à Guédelon de deux classes de 8P.
- Les examens débiteront dès le 11 juin.
- La soirée musicale aura lieu le 28 juin avec la participation des Chœurs, du groupe Chant en mouvement, celui du théâtre, ainsi qu'une démonstration d'improvisation.
- Le cortège du 6 juillet avec lâcher de ballons aura pour thème « la forêt ».
- Les promotions comme chaque année se dérouleront à l'Espace Nicollier à 17h30 le 6 juillet également.

Pour la rentrée scolaire d'août il indique un recrutement d'enseignants importants et quelque peu compliqué en raison notamment de plusieurs postes à temps partiel. Il met au concours uniquement si besoin. Il n'a pas encore remis leur répartition des l'enseignement aux enseignants et précise qu'il n'a pas encore prise la décision pour l'ouverture du nombre de classe de 9VP (1 ou 2). Il estime à une vingtaine le nombre de personnes à engager.

Le Comité de Pilotage (COFIL) du collège Croset-Parc se rencontre demain 24 mai. L'objectif impératif est l'ouverture du collège en août 2019. **M. Lugon** annonce les discussions avec le responsable pédagogique de l'école Fleur de Lys, Fondation de Vernant, pour l'ouverture d'une classe de l'enseignement spécialisé pour les enfants atteints du syndrome d'Asperger, ou pour les cas limites d'enfants en difficultés cognitives, dont les situations sont en augmentation. M. Tharin propose également d'étendre ce projet dans les degrés 7P à 11VS. En vue de leur arrivée en 7P, la rencontre entre les enseignantes de 6P-7P sera organisée différemment de ce qui se pratique jusqu'à maintenant. A ce jour, il y a un gros déficit d'intégration pour ce type d'enfants et **M. Lugon** précise que dans le cadre de la Crenol, il y a environ une quinzaine de cas en 1P-2P. L'ouverture d'une classe de ce type dans un collège où la proximité des autres classes est évidente, favorise l'intégration. Ce projet est prometteur et à la fois ambitieux,

Mme Baillargues s'interroge de la sécurité lors de voyages en car pour les courses d'école par exemple. **Mme Junod** précise que les enseignants s'en préoccupe et les cars sont aux normes. Les chauffeurs ont l'obligation de faire une pause toutes les deux

heures. Par contre l'inquiétude se situe plutôt au financement des voyages d'étude pour le futur suite à l'arrêté fédéral en la matière. A ce jour le Département n'a pas encore prononcé sa détermination.

4. Correspondance relative à la participation des élèves aux Conseil d'établissement

Suite au courrier transmis par Mme Cesla Amarelle, le Conseil d'établissement opte pour que les élèves qui viennent présenter un projet, qui est un premier pas vers l'expression. Ils y seront accueillis ponctuellement, pendant un laps de temps donné, avec un projet préparé à l'avance sous le regard des enseignants. Leur participation devra être annoncée à l'ordre du jour et préparée.

5. Informations groupes de travail

- ***GT Conseiller/ère Ecole-Famille***

Un rapport sur l'état de la situation a été soumis à la Municipalité qui débattrà du sujet en séance du 28 mai.

Mme Manzini a obtenu l'autorisation d'adresser directement un courrier à de Mme Cesla Amarelle dans le but d'obtenir un soutien financier de la part du Département dans ce projet.

- ***GT pour le Jardin des parents***

Mme Schlegel Rey indique qu'à l'occasion de la dernière rencontre du Jardin des Parents, il n'y a eu qu'une seule personne intéressée. Le groupe attend de voir le résultat de la rencontre du 24 mai. En cas de non fréquentation renouvelée, les membres demanderont aux animatrices présentes de prévoir pour 2018-2019, un thème par séance, l'organisation de trois rencontres maximum au même endroit, soit le réfectoire du Centre Socioculturel. Si ces souhaits, qui seront communiqués à l'Association du Jardin des Parents, ne peuvent pas être réalisés, alors le Conseil d'établissement décide que le Jardin des Parents ne sera pas reconduit pour 2018-2019. Par contre s'ils sont validés, Mme Manzini suggère de joindre les flyers aux envois mensuels de facturation dans le cadre de l'Association de l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois (AJESOL). **M. Ledin** relève que l'appellation « Jardin des Parents » n'est pas forcément très porteur, voir infantilisant. Mme Baillargues indique qu'en général la fréquentation est très faible, même ailleurs.

- ***GT Local pic-nic***

Cette prestation a été une réussite, elle sera donc reconduite en 2018-2019, dès le mois d'octobre.

- ***GT fête de fin d'année***

Mme Junod annonce que pour l'instant aucune classe de 10^e année ne s'est portée volontaire pour participer à la mise en place du cortège. Les élèves punis de joutes seront donc sollicités pour apporter leur contribution à cette mise en place. Le gonflage des ballons démarrera à 7h00 le matin sous la cantine Destiny comme l'année précédente. Toutes les aides sont les bienvenues. Les ballons, ainsi que les ficelles sont biodégradables. Mme Moser-Collaros et Knöpfli relèvent la difficulté avec les élèves enfantines de défiler avec leur ballon au poignet. Il sera tenu compte de ce souhait pour le cortège de cette année et les ballons préparés resteront fixés sur place aux vaubans et remis aux élèves pour le lâcher de ballons à l'issue du cortège.

6. Divers – Propositions individuelles

M. Ledin annonce que son fils terminera sa scolarité le 6 juillet 2018, et que par conséquent il s'agissait là de sa dernière participation au Conseil d'établissement. Il en sera de même pour M. Parisod. Les vients-en-suite à l'élection d'octobre 2016 seront donc contactés pour le remplacement de ces deux membres. Il s'agira de Mme Natacha Allenbach et M. Marc Maderi.

La prochaine séance était initialement fixée au 21 novembre, à 19h00, salle APO, puis reportée au 29 novembre 2018.

Séance levée à 20h45.

La secrétaire :

S. Menétrey

S. Menétrey